

# Handicap : plus de 230 enfants attendent une aide

Acteur majeur de l'accompagnement médico-social dans le Nord-Cotentin, l'Acais a acté sa feuille de route financière avec l'Agence régionale de santé. Des moyens importants vont être alloués.

Dans le domaine médico-social, l'Acais (Association en Cotentin d'accompagnement inclusif et solidaire) est incontournable dans le Nord-Cotentin. Elle compte plus de 400 salariés et répond aux besoins de près de 800 usagers. Sa mission ? Accompagner les enfants et les adultes en situation de handicap pour faciliter leur inclusion dans la société.

Pour faire fonctionner ses douze établissements et différents services – dont l'IME (institut médico-éducatif), l'Esat (Établissement et service d'aide par le travail) ou la Maison d'accueil spécialisée La Cotentine – l'association reçoit chaque année de l'État un budget d'environ 16 millions d'euros, cadré par un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM), complété par une aide du Département. « **C'est une négociation pour pouvoir développer nos projets dans un budget contraint**, explique le président de l'Acais, Alain Cartel, en marge de la signature du CPOM 2023-2026, jeudi 9 novembre 2023. **Notre satisfaction, c'est que la réflexion autour de l'IME et l'extension de la Maison d'accueil spécialisée vont pouvoir aboutir.** »

Des listes d'attente très importantes

Cette aide sera augmentée de 400 000 € par an sur la période. Essentiellement pour répondre à la problématique des listes d'attente importantes dans le nord Cotentin. « **Aujourd'hui 230 enfants attendent une place en IME ou un accompagnement du Sessad** (Service d'éducation spéciale et soins à domicile), décrit la directrice générale de l'Acais Charlotte Gaudré-Letellier. **Nous avons aussi des enfants qui ont grandi (âgés de 21 à 30 ans), qui attendent une place en secteur adulte.** »

Un déséquilibre historique avec le sud de la Manche

La liste d'attente est également importante pour les adultes : « **Une centaine de places seraient nécessaires, dont une quarantaine sur l'Établissement d'accueil spécialisé et la Maison d'accueil spécialisée (EAM/MAS), pour les handicaps les plus lourds** », précise la directrice générale. Grâce aux moyens alloués dès la rentrée, une équipe mobile a été créée pour accompagner une dizaine de personnes supplémentaires. Et les bâtiments d'extension de la MAS devraient sortir de terre d'ici septembre 2025.

« **Il existe un déséquilibre historique dans le département, dû à une mobilisation plus importante des parents dans le Sud-Manche dans les années 1950, rappelle l'ARS, d'où notre attention particulière à la situation du Nord-Cotentin. Mais il faudra plusieurs années pour combler les écarts.** »

« **Il y a urgence à développer l'intervention précoce auprès des enfants pour améliorer les trajectoires** », appuie l'Agence régionale de santé, représentée par Déborah Cvetojevic, accompagnée de Jenny Legallais, inspectrice de l'action sanitaire et sociale dans la Manche. Bonne nouvelle, l'ARS Normandie disposera de 38 millions d'euros supplémentaires dans le cadre des 50 000 solutions annoncées, le 26 avril 2024, à l'Élysée, lors de la Conférence nationale sur le handicap. « **La ventilation par département sera connue d'ici la fin de l'année. Mais cela représente déjà un montant inédit depuis 25 ans** », insiste l'ARS.

Liza MARIE-MAGDELEINE.



Le cap financier pour développer les projets est officiellement fixé pour les prochaines années entre l'Agence régionale de santé de Normandie et l'Acais, Association en Cotentin d'accompagnement inclusif et solidaire. Ouest-France